



Conseil économique et social

Distr. générale
6 juin 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions

Troisième réunion

Maastricht (Pays-Bas), 3 et 4 juillet 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la troisième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions*

Qui s'ouvrira au Centre de congrès et d'expositions de Maastricht (Pays-Bas), le jeudi 3 juillet 2014, à 9 heures**

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées.
3. Travaux futurs.
4. Enseignements tirés du premier cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
5. Questions diverses.
6. Adoption des conclusions de la réunion.

* Le présent document est soumis tardivement, le Comité ayant décidé qu'il avait besoin de plus de temps pour déterminer les questions devant être examinées à la réunion.

** Les représentants désireux de participer à la réunion sont priés de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'adresse: <http://www.unece.org/env/pp/aarhusmop5&prtrmopp2/main.html>.

GE.14-04469 (F) 170614 170614



* 1 4 0 4 4 6 9 *

Merci de recycler



II. Questions d'organisation

La troisième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement se tiendra à Maastricht (Pays-Bas), juste après le débat conjoint de haut niveau se tenant sous les auspices de la Réunion des Parties à la Convention et de la Réunion des Parties au Protocole, le 2 juillet, et parallèlement à la deuxième session de la Réunion des Parties à la Convention et au Protocole, qui se tiendra elle aussi les 3 et 4 juillet 2014 à Maastricht. Les séances de la réunion se dérouleront en anglais uniquement, sans interprétation, à l'exception des séances publiques au titre du point 4 de l'ordre du jour, qui se tiendront sous la forme de tables rondes et pour lesquelles des services d'interprétations seront fournis dans les trois langues de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (anglais, français et russe). Les séances du Comité seront publiques, sauf indication contraire.

III. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Horaire: jeudi 3 juillet, 9 h 00-9 h 5

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour faisant l'objet du présent document.

2. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées

Horaire: jeudi 3 juillet, 9 h 5-9 h 15

Conformément aux procédures pertinentes, le Comité examinera les demandes soumises par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre du Protocole, toutes demandes soumises par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations, toutes questions renvoyées par le secrétariat concernant un éventuel manquement d'une Partie à ses obligations ou, toutes communications émanant du public concernant le respect par les Parties de leurs obligations ainsi qu'il est prévu aux paragraphes 15 à 24 de l'annexe de la décision I/2 de la Réunion des Parties (voir ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1).

3. Travaux futurs

Horaire: jeudi 3 juillet, 9 h 15-9 h 55 et 17 h 45-18 h 30

Le Comité examinera les dispositions à prévoir pour les travaux. Conformément aux paragraphes 34 et 35 de l'annexe de la décision I/2, les discussions sur ce point de l'ordre du jour se tiendront à huis clos.

4. Enseignements tirés du premier cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Horaire: vendredi 4 juillet, 8 h 30-9 h 55 (table ronde) et 9 h 55-11 h 00

Les débats sur les enseignements tirés du premier cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole se tiendront sous la forme d'une table ronde. Les membres du public et les représentants des Parties, des Signataires et des autres parties prenantes seront invités à débattre avec le Comité des enseignements tirés du premier cycle de présentation des rapports et d'autres questions en lien avec l'application du Protocole. La séance publique sera suivie de l'examen de la question par les membres du Comité réunis à huis clos, conformément aux paragraphes 34 et 35 de l'annexe de la décision I/2.

5. Questions diverses

Horaire: vendredi 4 juillet, 11 h 00-11 h 5

Les membres du Comité et les participants seront invités à examiner toute question qui pourrait avoir été proposée et incluse au titre de ce point au moment de l'adoption de l'ordre du jour.

**** Pause café 11 h 5-11 h 30 ****

6. Adoption des conclusions de la réunion

Horaire: vendredi 4 juillet, 11 h 30-11 h 45

Le Comité sera invité à adopter les principales conclusions de la réunion.
